



Association enregistrée sous le numéro
2017/1988/DEP-LIT/SG/SAG-ASSOC du 28 juin 2017

N/Réf : 0287/PCA/DE/BORNES/04/08/2026

REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE – JUSTICE – TRAVAIL

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU CABINET CHARGE DE L'ACTUALISATION DES MANUELS DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'ONG BORNES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Réduction des Risques (RdR) financé par Expertise France & l'Initiative et mis en œuvre en consortium avec Médecins du Monde, Coalition Plus et l'ANCS, l'ONG BENIN ORIENTATION NEUTRE SANTE (BORNES) souhaite renforcer son dispositif institutionnel à travers l'actualisation de ses manuels de procédures administratives, financières et comptables.

A cet effet, BORNES lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue du recrutement d'un cabinet ou consultant individuel disposant des compétences requises pour conduire cette mission.

Objet de la mission

La mission consiste à accompagner BORNES dans :

- l'analyse des procédures actuellement en vigueur ;
- l'identification des insuffisances et écarts de conformité ;
- l'actualisation des manuels administratifs, financiers et comptables ;
- l'intégration des exigences des partenaires techniques et financiers ;
- l'accompagnement du processus de validation des documents.

Les détails de la mission sont précisés dans les Termes de Référence (TDR) joints au présent avis.

Profil recherché

Le consultant ou cabinet devra notamment :

Chaque jour, agir pour la santé

- justifier d'une expérience confirmée dans l'élaboration ou la révision de manuels de procédures ;
- disposer d'une bonne connaissance de la gestion des ONG et des exigences des bailleurs internationaux ;
- Avoir déjà eu des expériences avec des ONG Communautaires (Populations clés) serait un atout ;
- maîtriser les textes législatifs et réglementaires applicables aux associations en République du Bénin ;
- avoir réalisé des missions similaires.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir :

Une Offre technique comprenant :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président du Conseil d'Administration de BORNES ;
- une compréhension de la mission ;
- une méthodologie proposée ;
- un chronogramme d'exécution ;
- le Curriculum Vitae actualisé du consultant ou des experts mobilisés ;
- les références de missions similaires.

Une Offre financière

Une offre financière détaillée exprimée en Francs CFA, faisant ressortir les honoraires et tout autre coût éventuel lié à la mission.

Documents administratifs

Pour les consultants individuels :

- copie de l'IFU ;
- relevé d'identité bancaire.

Pour les cabinets :

- RCCM au nom du Cabinet ;
- IFU au nom du Cabinet ;
- Attestation fiscale en cours de validité ;
- Attestation CNSS (si applicable).

Dépôt des offres

Les offres rédigées en langue française devront être déposées sous pli fermé portant la mention :

« Manifestation d'Intérêt – Recrutement d'un consultant pour l'actualisation des manuels de procédures de BORNES – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

au siège de BORNES situé à :

Cotonou, quartier Vêdoko, première rue à droite avant le 10^e arrondissement en venant du Stade Mathieu KÉRÉKOU.

Ou transmises par courrier électronique à l'adresse :

contact@bornes.org et en copie cc : yakpe.gilleschrist@bornes.org

Date limite de dépôt : Mardi 18 août 2026 à 17 heures précises.

Contact : (+229) 0197696415 – 0196963377 - 0196957262

Toute offre reçue après cette date ne sera pas prise en considération.

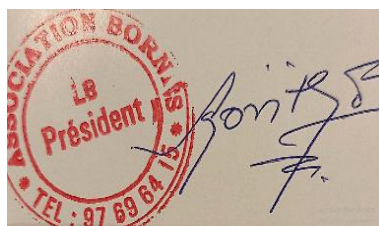
Informations complémentaires

Les Termes de Référence peuvent être obtenus gratuitement auprès de BORNES ou demandés par courrier électronique.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Fait à Cotonou, le 04 Aout 2026

Le Président du Conseil d'Administration,

A red circular stamp with the text "ASSOCIATION BORNES" around the top edge, "Le Président" in the center, and "TEL : 97 69 64 15" around the bottom edge. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink.

Rodrique AGOSSOU

BORNES

REPUBLIQUE DU BENIN

FRATERNITE – JUSTICE – TRAVAIL

Termes de Référence

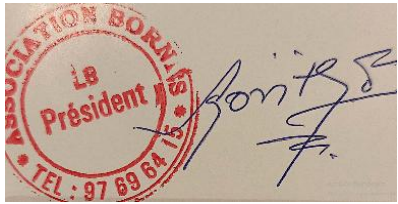
Recrutement d'un cabinet ou consultant pour l'actualisation des manuels de procédures administratives et financières de BORNES

Date de publication de l'AMI et des TDR : 04/08/2026

Date limite de soumission des offres : 18/08/2026

Lieu de dépôt : Direction Exécutive de BORNES ou adresse e-mail officielle : contact@bornes.org et en copie : yakpe.gilleschrist@bornes.org

Objet de l'e-mail : Consultation – Actualisation des manuels de procédures de BORNES

Rédigés par :	Validés par :
Gilles christ C. YAKPE  Directeur Exécutif - BORNES	Rodrigue AGOSSOU  PCA BORNES

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un cabinet ou d'un consultant pour l'actualisation des manuels de procédures administratives, financières et comptables de BORNES

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Réduction des Risques (RdR), l'organisation BORNES (BENIN ORIENTATION NEUTRE SANTÉ) intervient dans la promotion de la réduction des risques liés à l'usage de drogues, la facilitation de l'accès aux soins ainsi que la défense des droits humains des personnes usagères de drogues au Bénin.

Au cours de la mise en œuvre des activités du projet, plusieurs insuffisances ont été relevées dans l'application des procédures administratives, financières et comptables de l'organisation. Ces insuffisances concernent notamment certaines divergences entre les textes normatifs internes de BORNES et les exigences de gestion des partenaires techniques et financiers.

Ces écarts ont parfois entraîné des difficultés dans la gestion administrative, financière et justificative des activités mises en œuvre.

Dans une dynamique de renforcement institutionnel, d'amélioration continue de la gouvernance et de conformité aux exigences des bailleurs de fonds, BORNES souhaite procéder à l'actualisation de ses manuels de procédures administratives, financières et comptables afin de les adapter aux standards actuels de gestion des organisations de la société civile.

C'est dans ce contexte que le Projet Régional RdR envisage le recrutement d'un cabinet ou d'un consultant spécialisé pour accompagner ce processus.

2. Objectif général

Renforcer les capacités institutionnelles de BORNES à travers l'actualisation de ses manuels de procédures administratives, financières et comptables conformément aux exigences actuelles des partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux bonnes pratiques de gouvernance associative.

3. Objectifs spécifiques

Le consultant ou cabinet devra notamment :

- analyser les procédures administratives, financières et comptables actuellement en vigueur au sein de BORNES ;
- identifier les insuffisances, écarts et contraintes observés dans leur application ;
- harmoniser les procédures internes avec les exigences des partenaires techniques et financiers ;
- proposer des outils et mécanismes de gestion adaptés aux réalités opérationnelles de BORNES ;
- élaborer une version actualisée des manuels de procédures administratives, financières et comptables ;
- accompagner BORNES dans le processus de validation et d'appropriation des nouveaux outils.

4. Résultats attendus

À l'issue de la mission :

- un diagnostic des procédures existantes est réalisé ;
- les insuffisances et écarts de conformité sont documentés ;
- les manuels de procédures administratives, financières et comptables sont actualisés ;
- des outils harmonisés de gestion sont proposés ;
- les équipes de BORNES disposent de procédures adaptées aux exigences des partenaires et répondant aux réalités actuelles de financement des projets de santé ;
- les capacités du personnel sont renforcées sur l'utilisation des nouveaux outils.

5. Étendue de la mission

Le cabinet ou consultant recruté devra notamment :

- conduire des séances de travail avec les équipes administratives, financières et programmatiques de BORNES ;
- réaliser une revue documentaire des textes, procédures et outils existants ;
- analyser les exigences des principaux partenaires techniques et financiers intervenant dans le financement des projets de BORNES ;
- élaborer une version provisoire des manuels ;
- intégrer les observations formulées lors des différentes étapes de restitution ;
- produire une version finale validée des manuels.

6. Livrables attendus

Le consultant ou cabinet fournira :

- une note méthodologique accompagnée d'un chronogramme détaillé ;
- un rapport diagnostic des procédures existantes ;
- une version provisoire des manuels actualisés ;
- une version finale des manuels intégrant les observations issues du processus de validation ;
- un rapport final de mission.

7. Profil du consultant ou cabinet

Le consultant ou cabinet devra :

- justifier d'une expérience avérée dans l'élaboration ou l'actualisation de manuels de procédures administratives et financières ;
- disposer d'une bonne connaissance de la gestion des projets financés par les partenaires internationaux (Fonds mondial, Expertise France, Médecins du Monde, etc.) ;

- démontrer une excellente maîtrise de la gestion administrative, financière et associative ;
- avoir réalisé des missions similaires auprès d'ONG ou d'organisations communautaires ;
- maîtriser les principes de gouvernance associative et de conformité financière ;
- avoir une bonne connaissance des textes législatifs et réglementaires en vigueur au Bénin applicables aux associations.

8. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de vingt (20) jours ouvrables, répartis sur une période maximale de quatre (04) semaines, à compter de la date de signature du contrat.

9. Méthodologie

Le consultant ou cabinet proposera une méthodologie détaillée comprenant notamment :

- une phase de diagnostic institutionnel ;
- des consultations avec les équipes administratives, financières et programmatiques de BORNES ;
- une revue documentaire ;
- l'élaboration des projets de manuels ;
- l'appui technique à la restitution des résultats et à la prise en compte des observations issues des ateliers de pré-validation et de validation organisés par BORNES ;
- la finalisation des manuels actualisés.

10. Modalités financières

La présente mission est financée dans le cadre du Projet Régional de Réduction des Risques (RdR).

Les honoraires du consultant ou du cabinet couvrent exclusivement la réalisation de la mission technique décrite dans les présents Termes de Référence.

Les ateliers de restitution pour pré-validation et de validation seront organisés directement par BORNES, qui assurera la prise en charge de l'ensemble des aspects

logistiques, organisationnels et financiers y afférents suivant les règles du bailleur Expertise France.

Le consultant ou cabinet devra participer activement à ces ateliers qu'il ou elle animera afin de présenter les résultats de la mission, recueillir les observations des participants et intégrer les amendements retenus dans la version finale des manuels.

11. Modalités de paiement

Les honoraires du consultant ou du cabinet seront réglés selon les modalités suivantes :

- **40 %** à la signature du contrat et après validation de la note méthodologique ainsi que du chronogramme de travail ;
- **60 %** après validation définitive des manuels, remise de l'ensemble des livrables prévus et approbation du rapport final de mission.

12. Modalités de soumission

Les consultants ou cabinets intéressés devront transmettre :

- une offre technique ;
- une offre financière ;
- le ou les CV des consultants mobilisés ;
- les références de missions similaires réalisées ;
- toute pièce administrative utile.

13. Méthode de sélection

Les candidatures reçues feront l'objet d'une évaluation administrative visant à vérifier la conformité des pièces exigées. Les offres administrativement conformes seront ensuite soumises à une évaluation technique fondée notamment sur l'expérience du consultant ou du cabinet, la compréhension de la mission, la qualité de la méthodologie proposée et les qualifications de l'équipe. Seules les offres ayant obtenu la note technique minimale requise seront retenues pour la suite du processus, conformément aux procédures de passation de marchés de BORNES.

Les offres seront ouvertes et examinées par un comité d'évaluation désigné par BORNES. L'évaluation se déroulera en séance interne, conformément aux procédures de passation de marchés de l'organisation.

13. Supervision de la mission

La mission sera supervisée par la Direction Exécutive de BORNES, avec l'appui des partenaires du Projet Régional de Réduction des Risques, notamment Médecins du Monde, Coalition PLUS et l'ANCS.

Le consultant ou cabinet travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de BORNES et prendra en compte les orientations techniques formulées par les partenaires tout au long du processus d'actualisation.